Chartre
Entrepreneuriat
Durable

2025 • Lauréat

Attribué par la commission d'évaluation du VCDO Flandre Orientale à

Moens verpakkingen nv

DENDERMONDE

Sur la base de la politique de durabilité
et les actions réalisées au cours de l'année 2024
conformément aux objectifs de développement durable des Nations Unies

Remis le 19/6/2025 – valide jusqu'au 30/6/2026

Geert Moerman
administrateur délégué
Voka Chambre de Commerce Flandre Orientale

cifal Flanders